

SOLUTIONS CONNECTÉES POUR L'INTÉRIEUR

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES N'HABITANT PAS À GLAND

Contact
Requérant
Nom:
Adresse:
NPA et lieu:
Téléphone:
E-mail:

Zone réservée à l'Administration

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1):	<input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:
Surface de référence énergétique (SRE):	m ²

Caractéristiques de l'installation	
Type d'installation : <input type="checkbox"/> Abonnement à un programme ou une application	<input type="checkbox"/> Matériel
Type d'énergie suivie :	Fournisseur :
Coût de l'installation :	Modèle :

Documents à joindre à la demande	
<input type="checkbox"/> Descriptif du matériel	
<input type="checkbox"/> Facture nominale détaillée	

Conditions d'octroi	
20% du coût de l'installation, plafonné à CHF 500.- par habitation	<ul style="list-style-type: none"> • Limité à CHF 500.- par bâtiment ou par appartement. • Offre valide jusqu'au 31 décembre 2026 dans la limite du budget disponible.

Procédure	
<ul style="list-style-type: none"> • La demande est à adresser à l'Office du développement durable au plus tard le 31 décembre 2026. 	
<p>Office du développement durable Secrétariat Municipal Grand'Rue 38 1196 Gland</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur. • La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis. 	<p>Tél : 022 354 55 50 e-mail : durable@gland.ch</p>

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Le requérant s'engage à fournir à l'Office du développement durable, durant au moins 5 ans et sur demande, les quantités d'énergie économisées par l'installation.

Lieu et date:

Signature du requérant :